

II) Etre collégien ... c'est aussi apprendre à vivre ensemble

A) A quoi sert le règlement intérieur ?

Document 2 : Charte (1) du collégien

Au collège Léon Blum de Villiers le - Bel, dans le Val d Oise, les élèves ont rédigé en complément du règlement intérieur, la Charte du collégien un texte commenté dans toutes les classes de l'établissement.

« Sans respect rien ne se fait. Je me respecte, je te respecte, je vous respecte, je suis respecté. Le respect, la valeur à partager . Si je suis au collège

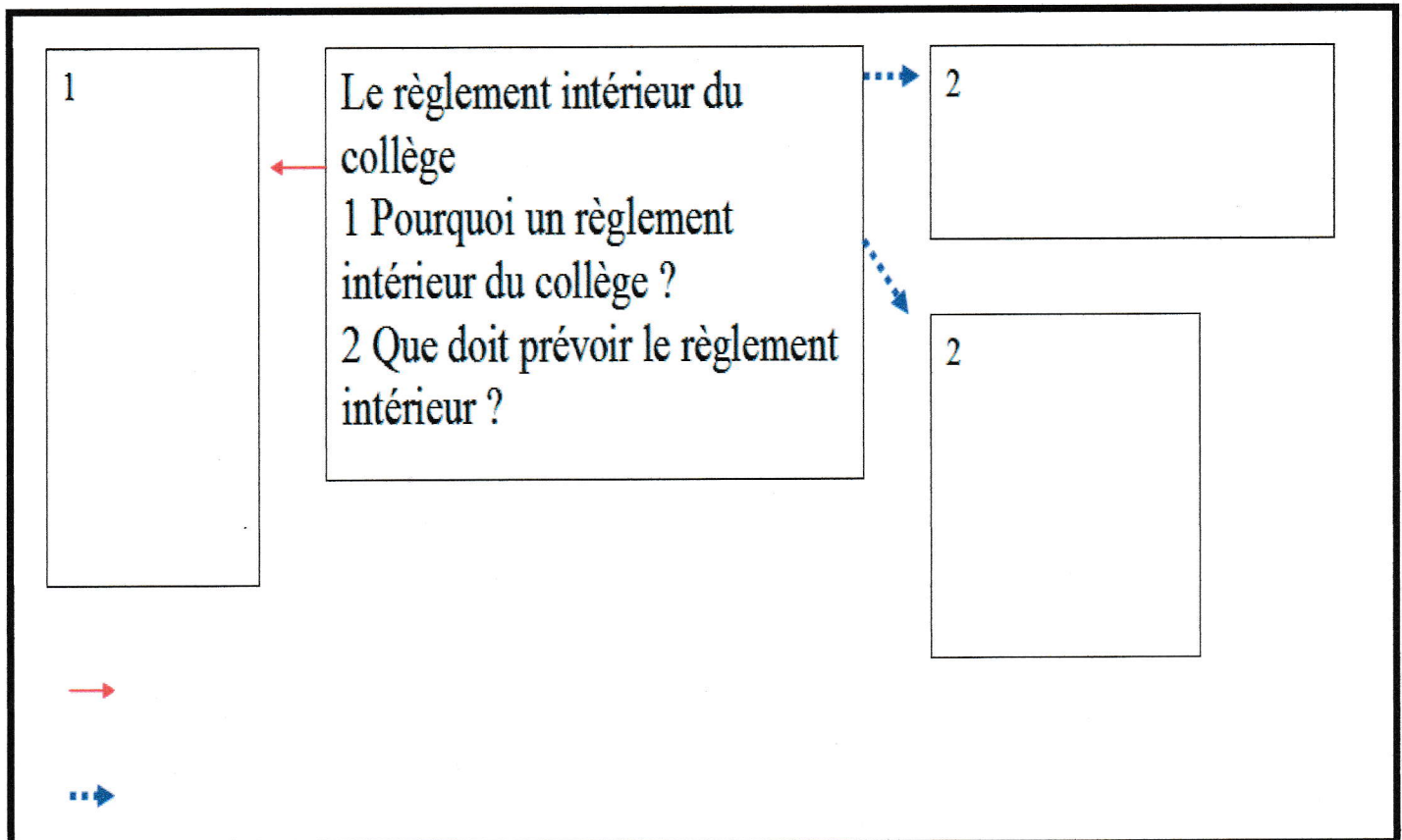
ce n est pas pour faire le pitre, poireauter, perturber. Malpolis, malfaisants, fainéants s' abstenir. Je suis au collège pour étudier. Non, ce n'est pas ringard d' aimer son avenir. Je lis mon avenir dans les lignes de mes cahiers. La loi du plus fort, la loi du silence , ce n'est pas la loi, ce n'est pas pour moi. Je veux me sentir bien. Agir et non subir, Apprendre ensemble. Apprendre quoi ?

Les sciences, la littérature, les langues les arts,

les sports. M' ouvrir aussi aux autres .L'échange, ce n'est pas qu'un mot. A l école publique j apprends à devenir citoyen. Ce n'est pas rien nos différences »

(1) Ensemble de règles à respecter

1. Je souligne dans le document en bleu ce qu'apprend l'élève au collège
2. Je souligne en vert dans le document la condition nécessaire pour que l'élève apprenne dans de bonnes conditions
3. Je souligne en rouge dans le document les attitudes que l'on doit refuser au collège



4. Je complète le schéma (vignette 1) à l'aide de mon travail, puis je pars à la découverte du règlement intérieur du collège qui se trouve dans le carnet de correspondance. Que prévoit le règlement du collège pour que les droits des élèves soient respectés ? Je termine le schéma (vignettes 2 et légende)